

Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle – Parcours : Conseiller clientèle

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

La licence professionnelle « Assurance, banque, finance : chargé de clientèle » forme des conseillers-gestionnaires de clientèle des particuliers polyvalents. La diversité des opérations traitées permet de répondre à tous les besoins exprimés par le client. À terme, le chargé de clientèle exerce des responsabilités d'encadrement.

Dans le cadre de cette formation, l'IUT collabore avec le CFA DIFCAM – Île-de-France.

OBJECTIFS

L'objectif principal est de former des professionnels aptes à prendre en charge un portefeuille de clientèles moyen et haut de gamme.

Leurs missions sont le conseil, l'efficacité commerciale et la bonne qualité globale du service offert.

Le chargé de clientèle est préparé à exercer des responsabilités d'encadrement.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par la Licence professionnelle « Assurance, banque, finance : chargé de clientèle » sont plurielles et diversifiées :

- * Prospecter, conseiller et vendre une offre adaptée à la situation des clients, à partir de la gamme commercialisée (épargne, crédits, services et assurance des personnes et des biens)
- * Assurer le montage administratif des dossiers et la saisie informatique (vente, base de données clients) à visée marketing
- * Suivre et gérer le risque (comptes débiteurs, rejets, dépassements de ligne, précontentieux) de ses clients.

Programme

ORGANISATION

En collaboration avec le CFA DIFCAM – Île-de-France, la formation se déroule en alternance, sur une année universitaire, principalement sur le site de l'IUT, entre le 1er octobre et le 30 septembre de l'année suivante.

Le rythme de l'alternance est d'une semaine à l'IUT et de deux semaines en entreprise.

La formation continue, quant à elle, s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 33 semaines, intégrant 17 semaines de cours et 16 semaines de stage.

L'acquisition des connaissances et des compétences se fait par :

- * des enseignements en groupes de travaux dirigés (29 étudiants maximum),
- * des études de cas,

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* des mises en situations professionnelles (projets tutorés principalement).

Le corps enseignant est composé d'enseignants du second degré, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de mémoires professionnels et de rapports d'activité.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Stage de 16 semaines pour la formation continue

Stages et projets tutorés :

Le stage, de 16 semaines, est obligatoire pour la formation continue, et donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport.

En formation en apprentissage, les étudiants suivent le rythme 2 semaines en entreprise / 1 semaine à l'IUT, et rédigent un rapport de fin de cursus et le présentent lors d'une soutenance.

Projets tuteurés :

Les projets tuteurés sont réalisés par des groupes de trois à cinq étudiants. Ils peuvent être effectués dans le cadre de partenariats avec une entreprise, une association ou toute autre organisation. Les étudiants mettent en pratique les savoirs et savoir-faire ainsi que la méthodologie de conduite de projet.

Admission

La Licence professionnelle est accessible à tout titulaire d'un bac + 2 (120 ECTS) ou équivalent :

- * L2 Droit, Sciences économiques, Gestion, LEA,
- * B.U.T. GEA, TC, Informatique, GACO,
- * BTS Comptabilité-Gestion, Assistant Gestion, Commerce international...

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

TAUX DE RÉUSSITE

94 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Après la licence professionnelle, l'étudiant peut s'insérer dans la vie active en tant que conseiller gestionnaire de clientèle des particuliers dans une banque ou un établissement de crédit.

Après quelques années d'expérience, il ou elle pourra évoluer vers un poste de conseiller d'une clientèle plus haut de gamme, de conseiller de clientèle professionnelle et à terme de directeur d'agence.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Contacts

Responsable de la formation

Saïd Halla

secretariat-tc.iutparis-seine@u-paris.fr

Contact administratif

Secrétariat pédagogique du département TC

01 76 53 48 82 / 83 / 84

secretariat-tc.iutparis-seine@u-paris.fr

Formation Continue

Service de la formation continue et de
l'alternance

f-continue.iutparis-seine@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Institut universitaire de technologie Paris Rives de Seine

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale
- Responsable entreprise
- Demandeur d'emploi
- Apprenti - Alternant

Modalité(s) de formation

- Formation continue
- Formation professionnelle
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Mirabeau

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation